

# **Concertation Chantiers Auvergne Rhône-Alpes**

**18 et 19 mai 2020**

## **Liste des participants aux réunions :**

### **Concertation Rhône-Alpes :**

Damien LEROUX - DRDJSCS  
Régine MAGNAT - DRDJSCS  
Thierry KUTA - Les Forts de l'Esseillon - Rempart  
Annie REGOND - Archiclassique - Rempart  
Leslie FARDIN - Jeunesse et Reconstruction Rhône-Alpes  
Géraldine ALFRED - Concordia Rhône-Alpes  
Pauline GREANJEAN - Renaissance d'Urfé - Rempart  
Eric DESEVRE - Renaissance d'Urfé - Rempart  
Maria POTHIER - Association des Jeunes de Chantier  
Maryam QUINQUETON - AJC  
Marjolaine FOURTON - AJC  
Anatole Fillon - AJC  
Antoine VOISIN - Reste!  
Marie Christine ABISKA, Jeunesse et Reconstruction national  
Guillaume MASCLEF - Archéosite  
Stéphane BOMBRUN - DRDJSCS  
Geneviève GOLASZWSKI - DREAL  
Isabelle DI-MAURO - DREAL  
Claire RAFLIN - DRAC  
Angélique PICARD - DDCS 26  
Eric MUNIER – DDCS 42  
Lionel MIGLIORINI - DDCSPP 07  
Quentin CARDINAUD - DDCSPP 73

### **Concertation Auvergne :**

Damien LEROUX - DRDJSCS  
Régine MAGNAT - DRDJSCS  
Thierry KUTA - Les Forts de l'Esseillon - Rempart  
Annie REGOND - Archiclassique - Rempart  
Sophie DEPONGE - Le Créneau / Solidarités Jeunesses  
Pauline LOREK - CACIAURA  
Laëtitia CHEVROT - Concordia Auvergne  
Isabelle VERGNAT - Montgilbert - Rempart  
Alain MONROZIER - Université Rurale Montagnarde - Rempart – Isère  
Leslie FARDIN - Jeunesse et Reconstruction Rhône-Alpes  
Marie-Christine ABISKA – Jeunesse et Reconstruction national  
Leslie BERTOGLIO - Volontaires Pour la Nature - Drôme  
Anne-Lise CAUCHY - C.D. 03  
Bernadette CHAUMARD - C.D. 03  
Carine DEMOURGUES - C.D. 43  
Nathalie BERNARD - C.D. 63

Geneviève GOLASZWSKI – DREAL  
Isabelle DI-MAURO - DREAL  
Claire RAFLIN - DRAC  
Stéphane BOMBRUN - DRDJSCS  
Simon RAMAT- DDCPP 15  
Pauline ALLARD - DDCPP 03  
Charlène AUBERT - DDCS 63  
Marie ARGENCE - DDCSPP 43

Personnes excusées :

Olivier LENOIR - Union Rempart national  
Karine ENNIFER - DDCS 38

### **Programme des réunions :**

- Accueil des participants
- Présentation des participants en fonction de la liste
  
- Etat des lieux :
  - de la programmation des chantiers
  - des relations avec les collectivités
  - des inscriptions des bénévoles
  
- Sécurité, réglementation, responsabilité
  - Comment organiser un chantier en respectant les gestes barrières et la distanciation physique ? Quels protocoles utiliser ?
  - Quelle responsabilité en cas de déclaration d'infection liée à la Covid 19 ?
  - Les associations auront-elles une obligation de moyen ou de résultat ?
  
- Situation des associations face à la problématique d'emploi : chômage partiel, emplois saisonniers
  
- Politique de maintien des subventions par les partenaires

### **Introduction :**

Damien LE ROUX introduit les réunions de concertation :

Remerciements aux organisateurs des réunions

Rappel que c'est une réunion d'information et d'échanges sur la programmation chantier et l'état sanitaire.

Il n'y aura pas de décision particulière lors de cette réunion.

### **1 - Programmation des chantiers, relation avec les collectivités, inscription des bénévoles**

Quelles sont les évolutions et adaptations éventuelles des chantiers ?

Quelles sont les difficultés rencontrées avec les collectivités locales partenaires ?

Comment réagissent les collectivités à l'absence de bénévoles internationaux dans les chantiers ?

Où en est la campagne d'inscription des bénévoles ?

### **Programmation des chantiers :**

*Des chantiers sont annulés ou reportés à l'année suivante :*

- Pour Jeunesse et reconstruction Rhône-Alpes, sur une programmation de 20 chantiers, 8 sont annulés ou reportés : Chomérac (07), festival de Crest (26), Etoile sur Rhône (26), Beauvallon (26), Les Avenières (38), Saint Jean de Bournay (38), Châteauneuf du Rhône (26), chantier dans le cadre du Corps Européen de Solidarité reporté à 2021, Saint Alban sur Rhône (38) l'ASA canal de la Varèze n'a pas obtenu l'autorisation que des travaux soient réalisés par des personnes extérieures
- Pour Concordia Auvergne et Rhône-Alpes, 3 annulations : Arcon (42), et Le Brethon (03), Saint Maignier (63), et un report en 2021 : Bellerive sur Allier (03) chantier avec un public en situation de Handicap et dans le cadre du Corps Européen de Solidarité (CES). Deux autres chantiers dans le cadre du Corps Européen de Solidarité seront certainement reportés en 2021 : Grenoble (38) et St Priest (69). Pour le chantier de Saint-Priest des Champs avec l'ADAPEI 63 pas de visibilité.
- Pour Jeunesse et Reconstruction Auvergne, 19 chantiers déposés, 1 report: Saint Beauzire (43), et 1 annulation : Gerzat (63),
- L'Archéosite a annulé son chantier et ses portes ouvertes du mois d'avril
- Pour CACIAURA, le chantier du festival de Gannat est annulé, mais les organisateurs souhaitent mener une action fin août à laquelle l'association s'associera peut-être.
- Pour Le Créneau, 2 chantiers sont annulés : Le festival de Souvigny (03) et le chantier de Rochefort-montagne (63) par décision de la commune. Pour le reste de la programmation, l'AG de l'association le 23 mai décidera si elle est maintenue. L'équipe de salariés sur le site de Montcombroux-les-Mines a été renouvelée (3 personnes sur 4) cette année et se trouve assez désemparée devant la situation.
- Volontaires pour la Nature a annulé son week-end de mars et sa semaine en avril, actions pour lesquelles elle n'avait pas demandé de subventions.

*Les associations adaptent leurs chantiers à la situation :*

- Durée de chantier réduite pour ceux qui sont ouverts tout l'été : Les Forts de l'Esseillon réduisent à 5 semaines le chantier au lieu de 2 mois, L'Association des Jeunes de Chantiers va réduire la période de chantier qui d'habitude est programmée du 14 juillet au 28 août
- Nombre de bénévoles revu à la baisse : 12 au lieu de 20 pour CACIAURA, 12 au lieu de 40 pour Les Forts de l'Esseillon, réduction du nombre de bénévoles pour l'AJC qui d'habitude accueille 50 à 70 bénévoles en même temps, groupes plus restreints à

Concordia Rhône-Alpes, 10 au maximum pour Jeunesse et Reconstruction, maintien de la session avec 7/8 personnes pour Archiclassique, l'Archéosite a refusé un groupe de 30 scouts (25 personnes sur le site maximum).

- Des chantiers programmés en juin ou juillet sont décalés vers août et septembre : Concordia Rhône-Alpes, Jeunesse et Reconstruction en Rhône-Alpes et Auvergne, CACIAURA a reporté son chantier de Montaigut le Blin (03) de juin à la Toussaint et reportera son chantier de Fontange (15) avec La Feina de juin à la Toussaint ou à 2021.
- Pas de contact entre les groupes qui arrivent et qui partent au cours de la saison : envisagé par l'AJC,
- Modification du dossier technique, car avec les gestes barrière certains travaux ne pourront pas être menés : Les Forts de l'Esseillon
- Projet de transformation du chantier : Les Cornes d'Urfé qui a programmé 2 sessions de 15 jours, envisage un chantier à la journée sans hébergement et repas pour un public plus local : CADA du village voisin, groupes de 4/5 scouts, habitants de la commune. L'association hésite à organiser la fête du pain qui est très demandée par les habitants ; Archiclassique souhaite organiser son chantier comme prévu, sinon elle cherchera des bénévoles qui peuvent rentrer chez eux le soir, mais si rien n'est possible, l'association organisera une exposition des œuvres réalisées depuis 30 ans
- Des associations vont privilégier l'hébergement sous tente en remplacement des hébergements en dur.
- Des groupes de travail sont mis en place pour réfléchir à ce qui peut être fait, c'est le cas dans l'association Reste ! qui souhaite ouvrir en juillet.

*Des chantiers sont en attente des décisions de leurs partenaires techniques :*

- Volontaires Pour la Nature a programmé 3 chantiers en août et septembre. L'association attend, de la part de ses partenaires technique, les autorisations de réaliser les chantiers : le Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche et l'Espace Naturel Sensible de la Drôme
- Les budgets des chantiers de l'URM ne sont pas bouclés, l'association est en attente de certains financements. Le chantier participe à un projet plus vaste de création d'un centre de formation du bâti ancien au château de la Mure. Il faut convaincre les collectivités de la faisabilité du projet.

*Les préparations de chantiers et les formations qui se déroulent au printemps ont été mises à mal et souvent reportées :*

- L'AJC a dû annuler ses week-ends de chantier qui permettent la formation de l'équipe encadrante et la préparation du chantier. Le week-end de juin est maintenu.

- L'Archéosite a programmé la préparation de l'ouverture du chantier en mai et juin pour rattraper le retard accumulé
- L'URM va préparer sur place pendant 2 journées, avec l'animatrice coordinatrice du chantier, le protocole des gestes barrière
- Montgilbert mène une réflexion sur l'adaptation des gestes barrière au chantier

### **Relations avec les collectivités**

Des liens de confiance sont établis avec les collectivités, chacun espère organiser ses chantiers.

- Caciaura travaille avec les élus sur tous les chantiers programmés afin de préparer et d'adapter au mieux les projets. Les partenariats sont satisfaisants.
- Des chantiers sont fragilisés par les élections municipales : à Alberville les interlocuteurs ont changé, Concordia attend leur décision concernant le chantier
- Sur la commune d'Aussois, la municipalité a changé, l'association des Forts de l'Esseillon n'a pas pu encore dialoguer avec le maire et travailler avec lui sur le projet technique
- A Champoly, l'association des Cornes d'Urfé a reçu la subvention de la Communauté de Communes

### **Inscription des bénévoles**

Certaines associations anticipent le fait que les jeunes français rencontrent des problèmes de mobilité en France. Elles envisagent de mobiliser plus fortement cette année des publics proches du chantier pour limiter les déplacements. Pour cela elles développeront leur communication localement : AJC, Concordia...

- CACIAURA a suspendu les inscriptions des bénévoles et donne des informations aux jeunes.
- L'URM organise deux chantiers en août, dont le premier est presque rempli avec des bénévoles inscrits à Rempart et des bénévoles inscrits directement à l'URM, le deuxième chantier se remplit aussi. Un groupe de scouts autonomes pour la vie collective participera à l'un des chantiers.
- Le chantier de Montgilbert (Rempart) a un nombre d'inscrits réduits à ce jour.
- Archiclassique étant très attachée à l'interculturel, l'association cherchera à mobiliser des étrangers vivant en France et à relancer d'anciens participants

- VPN a bloqué les inscriptions et rembourse les personnes inscrites au chantier de mars
- Le Créneau a encore quelques européens inscrits
- Concordia accuse un déficit d'inscription par rapport aux autres années à la même époque. Concordia Auvergne prévoit la mobilisation de jeunes locaux, les mairies sont réticentes à communiquer tant que le chantier n'est pas confirmé. L'association travaille sur deux adaptations concernant le public : plan B accueillir moins de participants, plan C accueillir uniquement des jeunes locaux à la journée ou à la semaine. Il serait dommage que l'on puisse organiser le chantier et qu'il n'y ait pas assez de participants. Se pose la question de la gratuité.
- Jeunesse et Reconstruction a ouvert ses inscriptions, mais ne fait pas de communication

Les associations sont en attente des annonces de début juin.

Les budgets des chantiers seront différents, soit pour des raisons de réduction du temps de chantiers et du nombre de bénévoles, mais aussi pour des augmentations de dépenses liées aux risques sanitaires : achat de gel hydro-alcoolique, de masques, de produits de nettoyage, de tentes supplémentaires pour l'hébergement (1 personne par tente)...

Les partenaires demandent aux associations de les informer des annulations de chantiers, des modifications substantielles, des évolutions du projet...

Les modifications importantes de budgets seront à signaler.

Le nombre réel de participants sera inconnu jusqu'au début de certains chantiers.

Le nombre minimum de participants requis pour confirmer un chantier se situe, selon les associations, à 5 bénévoles (ce chiffre peut être variable selon le type de chantier et la situation)

## **2/ Sécurité, réglementation, responsabilité**

Comment peut s'organiser un chantier en respectant les gestes barrières et la distanciation physique pour assurer la sécurité des encadrants et des bénévoles? Quel protocole utiliser ?

Qui est responsable en cas de déclaration d'infection en lien avec la Covid 19?

Les associations auront-elles une obligation de moyen ou de résultat ?

Quelle est la réglementation pour les transports ?

### **Sécurité / Règlementation :**

*Les outils à la disposition des associations de chantiers :*

Actuellement, les organisateurs de chantiers de jeunes bénévoles peuvent utiliser le « **Protocole pour la réouverture des accueils collectifs de Mineurs (ACM)** ». Ce protocole concerne les mineurs.

Ce protocole du 12 mai 2020 concerne les accueils sans hébergement.

Il annonce que les accueils avec hébergement ne pourront pas reprendre jusqu'à nouvel ordre sous réserve d'une évaluation de la situation épidémiologique.

Actuellement, et jusqu'à début juin, les scouts n'ont pas l'autorisation d'organiser des séjours. Ils ont le droit de constituer des groupes de 10 personnes, encadrants compris.

(Voir document joint).

L'association Rempart a réalisé un « **Vade-mecum de la reprise d'activités associatives et d'actions collectives sur le patrimoine** » à destination des salariés, volontaires, bénévoles ou usagers des associations organisatrices d'actions collectives sur le patrimoine et notamment des chantiers de bénévoles, stages, activités EAC (éducation artistique et culturelle), visites de monuments, etc.

Ce document, adapté aux chantiers, est diffusé largement depuis ce lundi 18 mai 2020.

[http://www.esseillon.fr/REMPART\\_Vade-mecum\\_V\\_15\\_05.pdf](http://www.esseillon.fr/REMPART_Vade-mecum_V_15_05.pdf)

Le protocole des entreprises du bâtiment est utile pour les chantiers. L'Union Rempart l'a pris en compte pour réaliser son Vade-mecum.

L'AJC informe de l'existence du réseau Education Santé Environnement IREPS et GRAINE qui fait un travail collectif régional sur la mise en place d'animation et de formations dans le contexte actuel. Toute association peut participer à des groupes de travail. Il y a des relais au sein de Cotravaux.

<https://ese-ara.org/covid/les-groupes-de-contributions-specifiques/accueils-collectifs-avec-ou-sans-hebergement>

<https://ese-ara.org/covid/>

*Pour les transports :*

Le protocole ACM donne les consignes suivantes :

- Transports en commun proscrits durant la première phase de dé-confinement
- Règles de distanciation sociale à appliquer dans le bus
- Chauffeur avec masque et qui maintient les distances de sécurité
- Tout passager de 11 ans ou plus porte un masque de protection
- Véhicules nettoyés et désinfectés avant et après son utilisation

Un décret publié au JO du 21 mai 2020 a apporté cette modification au texte précédent qui réduisait le transport à un seul passager :

"Dans les véhicules comportant deux rangées de sièges arrière ou plus, les rangées peuvent être occupées alternativement par un et deux passagers. Lorsque le conducteur n'est pas séparé des passagers par une paroi transparente fixe ou amovible, la première rangée de passagers est occupée par un seul passager. "

- Pour Concordia Auvergne, lorsque le minibus est utilisé pour acheminer les jeunes du lieu de vie au lieu des travaux (cas des chantiers de Clermont-Ferrand), il ne sera pas possible de faire plusieurs trajets avec peu de jeunes à chaque fois.

## **Responsabilité :**

Les associations ont une obligation de moyens, ce qui veut dire qu'elles doivent mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des bénévoles et des encadrants : distanciation, masques, nettoyage des mains, organisation des travaux sur le chantier, organisation des espaces de vie... Elle doit donner et rappeler les consignes.

Les associations n'ont pas une obligation de résultat, si une personne tombe malade, il faudra prouver que l'on a mis en place tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des personnes vivant sur le chantier.

Des brigades de santé feront le contrôle/enquête contact. L'association doit garder les noms des participants pendant un mois (cas général).

Des questions et remarques :

- Qu'arrive-t-il si les précautions ne sont pas respectées par les bénévoles et si une personne tombe malade ?
- On n'est pas à l'abri d'une plainte
- Une personne qui tombe malade peut avoir été contaminée avant le chantier, le risque est que l'ensemble des bénévoles et encadrants du chantier soit contaminé

### *Formation des encadrants des chantiers :*

Comment sont préparés les encadrants des chantiers à cette nouvelle mission qui est d'assurer la sécurité des participants ?

La formation des encadrants fait partie de l'obligation de moyens.

- Jeunesse et reconstruction a commencé les recrutements et prévu une session spéciale de formation sur la sécurisation du chantier. Elle a décidé de mettre deux encadrants bénévoles vie quotidienne dans chaque chantier au lieu d'un bénévole habituellement. D'anciens encadrants vont venir coordonner les chantiers.
- Concordia a dû annuler ses sessions de formation du printemps (4/5 sessions de formations nationales annulées). Des sessions de formation sont prévues en visio-conférence pour début juin et une session en présentiel est prévue en juillet, pas forcément en Auvergne-Rhône-Alpes. Concordia national a mis en place deux commissions, dont une sur l'hygiène. Deux formateurs vont organiser les formations en visio-conférence. Il y aura dans chaque chantier un animateur expérimenté qui sera le référent COVID.
- Les forts de l'Esseillon mobilisent la même équipe que les années précédentes. La préparation du chantier est portée par Thierry Kuta et l'équipe préparera le chantier sur place quelques jours avant son ouverture. Les bénévoles seront prévenus que le chantier n'est pas comme d'habitude et qu'ils devront s'engager à respecter les gestes barrière.
- Pour l'AJC, le week-end de l'ascension permet habituellement de préparer le chantier et de former l'équipe d'organisation de l'été (anciens et nouveaux encadrants). Cette session est reportée au mois de juin.

- CACIAURA mobilise d'anciens animateurs expérimentés qui connaissent le fonctionnement normal d'un chantier. Il est prévu une formation fin juin, une formation à distance et 2 week-ends de formation. Le suivi des équipes par l'organisateur pendant les séjours sera renforcé. L'équipe de 3 salariés et les administrateurs seront mobilisés.
- Le Créneau accueille trois volontaires sur son centre cette année, 2 volontaires européens et 1 volontaires Service Civique. En général ils participent à la vie des chantiers organisés sur le site.
- VPN organise chaque année la formation des nouveaux animateurs en juin. Cette année il n'y aura pas de nouveaux animateurs, ce sont les bénévoles anciens expérimentés qui sont mobilisés. L'association n'a pas le matériel « de confort » pour mettre en place les distances (tables et bancs en quantité suffisante). Idée de faire signer aux éco-volontaires un accord sur les conditions de vie proposées. L'association attend les instructions de juin et l'avis des partenaires techniques. L'association décidera fin juin d'organiser ou pas les chantiers.

Jeunesse et Reconstruction réagit au projet de VPN de faire signer un accord sur les conditions de vie proposées par l'organisateur et propose plutôt de faire signer aux bénévoles un engagement sur les règles à respecter.

Les associations se posent la question des relations avec la vie locale qui ne sera pas possible. Des tests sur la COVID ne sont pas possibles en France et les habitants des villages risquent d'avoir peur des personnes arrivant d'autres territoires.

Pour Concordia Auvergne, la convivialité avec les habitants ne sera pas là, il sera difficile de vivre l'inter-culturalité sur le territoire. Si de plus il n'est pas possible de visiter le territoire, le chantier perd de son sens.

Mais une saison blanche porterait atteinte à l'association, les chantiers étant l'activité principale.

### **3/ Situation des associations face à la problématique de l'emploi : emplois permanents et emplois saisonniers**

#### **Les emplois permanents :**

- A Concordia, la situation est compliquée, les autres activités sont perturbées. L'association nationale a maintenu l'activité partielle et souhaite la maintenir jusqu'à fin août. Beaucoup d'inquiétudes pour la saison estivale car l'association est en déficit. Le chômage partiel est de 50%. Avec l'annulation de l'activité de printemps, l'association accuse une perte de 150 000 €. Les emplois sont menacés pour les associations ayant des activités à l'international autres que les chantiers. Certaines activités sont reportées en septembre. Si le budget de Concordia est déficitaire en 2020, des délégations pourraient être fermées.

- Au Créneau, les salariés sont tous en CDI et le chômage partiel est à 70%. L'association accueille habituellement des mineurs de l'ASE (Aide Social à l'Enfance), cette action qui n'a pu continuer occasionne un gros déficit. L'avenir est incertain.
- Jeunesse et Reconstruction est en difficulté financière. Les salariés sont en chômage partiel qui va être prolongé. Le secteur international est en difficulté. Les nouvelles embauches sont suspendues. Le poste de délégué Auvergne est vacant depuis avril, une embauche est envisagée avant l'été. Le poste sera orienté vers des compétences de logisticien pour la mise en place du chantier et la gestion des groupes.
- CACIAURA est en activité partielle depuis le mois de mars qui sera prolongée. Les actions d'envoi de jeunes à l'étranger sont annulées, ce qui augmente les difficultés financières.

### **Les emplois saisonniers :**

- Aux Forts de l'Esseillon, l'équipe est la même chaque année. Les trois personnes qui encadrent le grand groupe d'adultes seront mobilisées cette année pour le petit groupe. Le projet est de maintenir les emplois pour des personnes qui viennent depuis plusieurs années.
- Aux Cornes d'Urfé, il y aura l'encadrant technique vacataire et pas de vacataire vie quotidienne cette année puisqu'il n'y aura pas d'hébergement et de repas. Pauline sera présente tous les jours comme coordinatrice bénévole.
- L'Archéosite accueillera une volontaire en service civique très motivée par le projet.
- CACIAURA et Concordia hésitent à embaucher en ce moment des animateurs. Les associations attendent la confirmation que les chantiers pourront bien se tenir. C'est une situation peu confortable.

Les associations n'ont pas d'inquiétude pour trouver des encadrants car il y a beaucoup de séjours de vacances annulés.

### *Information sur le positionnement des volontaires en service civique dans le cadre des chantiers*

Marie ARGENCE de la DDCSPP 43 a élaboré une fiche pour positionner les services civiques dans les chantiers. (Voir Document joint).

En résumé : la mission d'un volontaire en service civique ne peut pas être une mission indispensable à la structure : elle ne peut se substituer à un emploi identifié : elle est complémentaire, sans s'y substituer, à l'action des salariés, bénévoles et stagiaires.

- Sur un chantier de jeunes bénévoles mineurs, le volontaire ne peut pas faire partie de l'équipe d'encadrement. S'il est présent sur le chantier, il doit être déclaré à la DDCS(PP).

- Sur un chantier de jeunes bénévoles majeurs, le volontaire ne peut pas être animateur technique ou animateur vie quotidienne. Il peut être présent pour mener une/des mission/s qui enrichissent le chantier.

#### **4/ Politique de maintien des subventions par les partenaires**

##### **DRDJSCS :**

L'enveloppe financière pour les chantiers de jeunes bénévoles 2020 est de 100 000 €. 97 000 € pour le programme chantiers et 3 000 € seront versés à Cotravaux pour l'organisation des portes ouvertes et de la concertation bilan de Lyon. Gabriel ATTAL a annoncé mi-avril que les budgets ne seraient pas remis en cause.

Un premier versement a été fait en avril aux associations employeuses, rencontrant des difficultés de trésorerie et ayant leurs salariés en activité partielle : Concordia, Jeunesse et Reconstruction et CACIAURA.

Dans le cas où le programme chantier soit réduit significativement et où il y ait des reliquats de crédits, la DRDJSCS réfléchit à proposer aux associations de chantiers un travail de promotion des chantiers auprès des nouveaux élus locaux, des lycées et des services jeunesse pour préparer la saison 2021.

Nous devrions savoir début juin si les chantiers peuvent être organisés cet été. Si la réponse est positive, nous attendrons de connaître courant juin le nouveau programme chantiers. Dans un deuxième temps nous étudierons l'utilisation d'un éventuel reliquat.

##### **DREAL :**

L'enveloppe annuelle est confirmée et maintenue comme l'an passé. Les modalités de financements seront assouplies, mais la DREAL ne financera pas un chantier qui est annulé. Si le chantier est annulé, l'association doit prévenir la DREAL afin que la subvention puisse être utilisée sur un autre projet. S'il y a moins de participants le financement sera maintenu.

Dans le cas où un chantier est financé et que le chantier est annulé par la suite en lien avec la Covid 19, l'association devra faire une déclaration sur l'honneur selon l'annexe de la circulaire du premier ministre.

Si la subvention DREAL est déjà versée et que le chantier est annulé, le chantier peut être reporté à l'année suivante

Si les actions d'un chantier sont requalifiées, l'association doit en informer la DREAL. Les nouvelles actions seront étudiées au cas par cas.

Nécessité d'informer au fil de l'eau la DREAL sur les annulations ou modifications du projet déposé.

Il serait mieux de connaître le budget avant fin juillet pour ne pas risquer de devoir rendre les crédits prévus.

## **DRAC :**

Il n'y a pas eu d'enveloppe spécifique pour les chantiers Patrimoine Monuments Historiques cette année, compte tenu de l'arrivée tardive des dossiers par rapport aux autres dossiers de subvention. Il était prévu que les décisions d'affectation de crédits à ce titre soient prises quand les dossiers arriveraient à la DRAC et, en l'occurrence cette année, ce sera lorsque leur tenue sera confirmée. Evidemment les associations doivent confirmer ou infirmer celle-ci au plus vite, sinon la consommation des crédits risque d'être très avancée et on ne pourrait pas en mobiliser pour les chantiers de jeunes.

S'il y a des modifications dans les travaux prévus (changement de tranche ou de nature de travaux etc.), l'essentiel est que les autorisations de travaux aient été délivrées par les services de la DRAC (CRMH sur parties MH, ABF sur parties en abords).

Six dossiers ont été déposés, le montant de la demande de subvention est plus faible que l'an dernier.

Le chantier de Concordia à Cayres (43) sur un four à pain n'est pas finançable (pas MH ni aux abords immédiats d'un MH et participant à sa mise en valeur).

Les Forts de l'Esseillon ont bien envoyé leur dossier technique par lien internet. L'association va modifier le programme du chantier, mais avec les nouvelles élections, elle n'a pas pu rencontrer le nouveau maire et l'architecte du patrimoine pour définir les nouveaux travaux.

Si des chantiers devaient diminuer ou remplacer l'activité de travaux, les demandes de subventions pourraient relever d'une ligne « Valorisation du Patrimoine ».

## **Conseil Départemental de l'Allier :**

Les aides aux chantiers sont liées aux projets. L'enveloppe prévue est liée à la réalisation des chantiers. Le CD03 a prévu de voter les subventions en commission permanente de fin juillet en tenant compte des informations que les associations vont pouvoir nous confirmer. La liste des chantiers maintenus doit être connue le 15 juin.

Si les projets sont annulés, le CD 03 ne s'est pas positionné sur l'octroi d'une partie de la subvention pour maintenir une aide à minima car ce ne sont pas des aides au fonctionnement aux associations.

Il est proposé aux associations de chantiers de saisir, par le biais de Cotravaux, le Président du Conseil départemental afin d'attirer son attention sur les difficultés rencontrées suite à la crise sanitaire.

## **Le Département de Haute-Loire**

Pour les associations dont le siège est en Haute-Loire, le département maintient les subventions qu'elles soient votées ou à voter, en partie ou en totalité, selon les cas de figure, notamment selon que les associations soient employeuses et non employeuses.

Dans le cas d'annulation des projets, les associations employeuses obtiendront 80% des subventions lors d'un premier versement, puis le reste sera versé plus tard en fonction des dépenses réalisées et en tenant compte des autres aides perçues (ex: Chômage partiel, coût de fonctionnement...)

Pour les associations organisatrices de chantiers en Haute-Loire, dont le siège social n'est pas situé en Haute-Loire, il sera proposé la même règle que pour les associations de Haute-Loire. Cette orientation permet de participer aux dépenses de fonctionnement des associations  
Passage du dossier en commission permanente début juillet

### **Conseil Départemental du Puy-de-Dôme**

Les chantiers retenus doivent être connus fin juin.

Le CD 63 va voter le budget de la collectivité fin juin ou début juillet.

La Commission permanente qui devrait examiner les chantiers et octroyer les subventions devrait donc avoir lieu en fin d'été ou début d'automne. Il faudrait donc que les associations organisatrices envoient à Marie SANITAS, Christine JOUFFRAIS et Nathalie BERNARD le plus tôt possible et d'ici le 20 juin, la liste des chantiers retenus.

Le CD 63 s'efforcera d'aider au mieux les chantiers. Mais, à ce jour, il n'est pas possible d'en dire plus. En juillet, après le vote du budget, nous aurons une meilleure visibilité budgétaire.

Remarques/Propositions sur les financements :

- Jeunesse et Reconstruction : Un chantier nécessite beaucoup de travail et de dépenses en amont, qu'il se déroule ou qu'il soit annulé
- Association des Jeunes de Chantiers : La mise en œuvre des mesures barrière va coûter de l'argent aux associations. Une subvention supplémentaire pourrait servir à financer ces dépenses imprévues.
- DDCS 26 : deux types d'aides pourraient être étudiées : une aide au fonctionnement des associations employeuses, une subvention de fonctionnement pour les chantiers annulés.

### **DRDJSCS autres financements :**

Stéphane BOMBRUN informe les associations de chantiers que le Bureau international a demandé de faire un point sur les difficultés des associations qui œuvrent au niveau international. Il va envoyer un questionnaire conçu au niveau national à renseigner.

Il est important que les associations de chantiers répondent à ce questionnaire, car les associations membres de Cotravaux sont les principales porteuses de projets collectifs à caractère international.

### **Conclusion des deux concertations :**

1/ les associations doivent informer les partenaires au fur et à mesure des changements dans leur programmation : annulation de chantier, changement de dates, modification de travaux, réduction du nombre de bénévoles... Fortes modifications du budget

2/ une concertation Auvergne et une concertation Rhône-Alpes seront organisées dans la deuxième quinzaine de juin, après les annonces du gouvernement de la deuxième phase de déconfinement et lorsque des textes auront été édités

3/ les financements des services de l'Etat seront finalisés après la concertation de juin et la confirmation par les associations de la tenue du chantier.

4/ un tableau du programme chantiers 2020 sera envoyé, avant la date de concertation, aux associations et partenaires, il permettra de visualiser quels sont les chantiers annulés ou reportés. Et ceux qui restent programmés.